Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demolition d' un mur en pierres

Par claude69

Bonjour à tous,

je viens d'acheter un terrain sur la commune de St Alban de Roche, petit village de 1800 h, dans le 38 et je viens d'obtenir mon permis de construire.
Un beau mur en pierres (en excellent etat) qui doit faire plus de 400 m, longe la rue de bout en bout et sert de cloture aux riverains. Ce mur m' appartient. Cette rue est tres calme et il n' y a pratiquement pas de circulation.
Le Maire a un projet de faire une piste cyclable (qui n' aurait aucune utilité)sur une partie de la rue, de nous prendre trois metres de terrain et de démolir ce mur de pierres qui m' appartient.
Dans le PLU , il est stipulé qu' il ne faut pas démolir ces murs de pierres (il y en a beaucoup dans la commune car village classé)
De plus, si démolition, le mur est a reconstruire à mes frais

As t il le droit de faire cela et n'abuserait il pas de ses pouvoirs ?

Pouvez vous me répondre SVP Merci

Par claude69

Bonsoir,
j ai oublié de préciser que, en plus de la destruction du mur, dans son futur projet, il a décidé de nous prendre 3 m sur toute la longueur du terrain
De plus, qu' il veut me faire reculer mon portail à 8m ...?
les 5 m selon la loi en vigueur + les fameux 3 m qu' il a l intention de nous spolier

ok pour les 5 a partir de la voie publique mais en aucun cas avec les 3m en plus comme il le demande, surtout que nous allons mettre un portail automatisé

déjà que nous avons changé la disposition de la maison, nous avons changé les plans plusieurs fois, les couleurs des façades (que nous avions respecté, etc...etc....)
nous avons déposé le permis cet été il nous la refusé deux fois ... a chaque fois il a attendu le dernier jour pour nous informer de son refus... ma fille étant architecte a fait les choses dans les règles de l'art... enfin je ne vous explique pas tout ce que nous avons enduré... je pense qu'il a une dent contre nous ou plus particulièrement avec l ancien propriétaire qui possède tous les terrains de la rue ... excusez moi d'etre aussi long ...
que pouvez vous me dire au sujet de ces 3 m ,?
MERCI ENCORE DE VOTRE SOUTIENT